

## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 30 avril 2019

# Communiqué de presse

## Prix des carburants pour le mois de mai 2019

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

En avril 2019, ces évolutions ont été caractérisées par :

- une hausse du cours moyen du pétrole brut Brent qui franchit le seuil de 70 \$ le baril, à 70,79 \$ contre 65,69 \$ en mars, soit une augmentation de + 7,8 %. Sur trois mois, le cours moyen a progressé de 21 % pour atteindre son plus haut niveau depuis six mois. Cette tendance s'explique par le contexte géopolitique en Libye et au Venezuela, ainsi que les mesures américaines d'interdiction totale d'exportations en provenance d'Iran, huit pays bénéficiaient jusqu'alors de dérogations ;
- une hausse des cotations de l'essence (+19,5 %) et de celles du diesel (+2,5 %) en raison d'une demande soutenue aux USA ;
- la poursuite de la baisse du cours moyen du butane (-4,5 %) ;
- une évolution légèrement à la baisse de la parité euro/dollar (-0,5 %). Un dollar vaut 1,1262 € en avril contre 1,1315 € en mars.

L'ensemble de ces éléments conduit à la fixation des prix maximum suivants, **à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019** à zéro heure :

- Supercarburant sans plomb : 1,56 €/L soit +13 cts/l par rapport à avril 2019 (1,43 €/l).
- Gazole routier : 1,35 €/L soit +1 ct/l par rapport à avril 2019 (1,34 €/l).
- Bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg : 20,77 € soit -43 cts par rapport à avril 2019 (21,20 €).

Pour rappel, les évolutions récentes des prix des produits pétroliers sont les suivantes :

	1 mois (avril/mai)	3 mois (février/mai)	6 mois (novembre/mai)
Supercarburant sans plomb	+9,1%	+17,3%	+3,3%
Gazole routier	+0,7%	+8,0%	-2,2%
Gaz	-2,0%	-1,6%	-12,6%

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen qui a été constaté en avril 2019 est de 1,56 €/l pour le supercarburant sans plomb et de 1,47 €/l pour le gazole routier.

### Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –  
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-  
93 – ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972